

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALPH. GUÉRARD

**L. R. Villermé**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 5 (1864), p. 46-52

<[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1864\\_\\_5\\_\\_46\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__46_0)>

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/legal.php>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## V.

### *L. R. Villermé.*

Nous empruntons à la dernière livraison des *Annales d'hygiène*, l'excellente notice que l'on va lire sur le savant qui avait bien voulu nous aider à fonder la *Société de statistique de Paris* et qu'elle avait mis à la tête de son bureau, avec le titre de *Président d'honneur*.

Honoré, depuis plus de dix ans, de son affectueuse bienveillance, nous entretenions avec lui les relations les plus utiles pour nous. Il guidait, en effet, il encourageait nos travaux, en nous signalant, au nom de sa vieille expérience, les écueils à éviter, en traçant, d'une main sûre, la voie que nous devons suivre, comme statisticien officiel, pour obtenir les résultats les plus dignes de foi et favoriser ainsi les progrès de la science.

M. Villermé était l'adversaire très-vif des statisticiens qui ne se recommandaient pas par cette exactitude rigoureuse dans la recherche et l'élaboration des matériaux, par cette sobriété, cette réserve dans les déductions, et cependant par cette vive et pénétrante intelligence de la véritable portée des données numériques, dont ses mémoires ont été le plus souvent de véritables modèles. L'amour du vrai le dominait exclusivement; aussi abordait-il avec le plus complet désintéressement, avec la plus grande indépendance d'esprit, l'étude d'un problème de statistique sociale. Il avait, en outre, à un haut degré, ce que nous appellerons l'art d'*interroger les faits*, de les retourner en tous sens, de les étudier sous tous leurs aspects, pour en déterminer la valeur et la signification.

Pour rendre aux travaux de M. Villermé la justice qui leur est due, il ne faudrait pas, d'ailleurs, perdre de vue que les plus importants remontent à une époque où les publications officielles étaient rares, où, par conséquent, il ne pouvait opérer que sur un nombre relativement restreint d'observations. De là, sa réserve, sa prudence au point de vue des conclusions. Et cependant, il a eu cette bonne fortune que, lorsque la lumière s'est faite, c'est-à-dire lorsque les documents officiels sont abondés, le plus grand nombre de ses affirmations a reçu la sanction d'une expérience plus étendue et plus concluante.

M. Villermé n'était pas écrivain dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire qu'il n'avait ni l'éclat, ni l'élégance, ni le charme; mais il possédait les qualités essentielles du genre, la clarté, la netteté et la précision.

Le plus sûr et le plus durable éloge qu'on puisse faire de lui, c'est de dire qu'il a donné, en France, la première et la plus décisive impulsion aux études de statistique sociale.

A. L.

M. Villermé est mort le 16 novembre dernier, à l'âge de quatre-vingt et un ans, après avoir offert, pendant le cours de sa longue carrière, le rare modèle d'un esprit distingué puisant toujours ses inspirations dans un excellent cœur et un noble caractère.

Louis-René Villermé est né à Paris le 10 mai 1782.

Il passa presque toute son enfance à Lardy, petite commune du département de Seine-et-Oise, où son aïeul exerçait la médecine, et où son père, s'étant retiré après avoir renoncé, pour raisons de santé, à sa charge de procureur au Châtelet, avait épousé une demoiselle Lecourbe, proche parente de ce brave soldat qui devint, quelques années après, le célèbre général de ce nom.

Villermé se trouva donc réduit, pendant plusieurs années, pour aider au développement de son intelligence, aux modiques ressources que lui offrait l'école de son village. Enfin son père, cédant aux instances de ses amis, se décida à l'envoyer faire ses études à Paris. Mais, à cette époque, les troubles politiques qui bouleversaient la France, apportèrent un nouvel obstacle aux progrès du jeune écolier, dont l'éducation, quand il arriva aux termes de ses classes, se trouva fort incomplète. Il ne parvint à suppléer plus tard à leur insuffisance que par les efforts d'un travail aussi énergique que soutenu.

Ses études terminées, il embrassa la médecine et fut admis, en 1804, comme chirurgien militaire de troisième classe, attaché au service des ambulances; il devint chirurgien aide-major en 1806, et chirurgien-major en 1813. — Les événements de 1814 lui permirent de se démettre de ses fonctions et de quitter le service, après avoir fait les campagnes d'Espagne, d'Autriche, d'Allemagne, de France, etc.

Dans le cours de sa carrière militaire, Villermé n'avait été que trop souvent témoin d'abus, de violences et d'ignominies de tout genre; son cœur honnête et bon en avait été révolté; il aurait voulu pouvoir ensevelir dans l'oubli le plus absolu le souvenir des souffrances et des calamités qui l'avaient d'autant plus péniblement affecté, que son impuissance à les prévenir ou à les soulager avait été plus grande. Aussi, évitait-il de parler ou ne parlait-il qu'avec répugnance de cette époque de sa vie. Et cependant, combien de fois, dans ces années calamiteuses, ne lui avait-il pas été donné de faire preuve de générosité ou d'énergie!

C'est ainsi que, dans le sac d'une petite ville d'Allemagne, il arracha une jeune

elle à la brutalité des soldats et la nourrit en secret pendant plusieurs semaines, dans la retraite qu'il lui avait ménagée.

Dans une autre circonstance, voyant que l'on s'obstinait à clore hermétiquement, après son départ, les fenêtres de l'hôpital qu'il dirigeait, et où régnaient des fièvres de mauvais caractère, il en fit briser des carreaux en sa présence, malgré les clameurs et les menaces des malades que cette mesure effrayait; et, favorisant ainsi la dissémination des miasmes délétères et le renouvellement de l'air, il ralentit la marche jusque-là croissante de l'épidémie, en borna les ravages et assura le salut d'un plus grand nombre de ses malades.

De retour dans ses foyers, en 1814, Villermé, dont le projet était de se fixer à Paris, y ramena sa mère devenue veuve, et se consacrant à elle, il commença à son service cette vie de famille et d'abnégation personnelle, qui fut la sienne jusqu'à son dernier jour.

Cette même année, il parvint, à force de travail, à se mettre en état de subir ses épreuves et d'arriver au doctorat.

Adonné d'abord à la pratique médicale avec toute l'ardeur et le dévouement dont il était capable, il se fit connaître en même temps par plusieurs travaux d'anatomie pathologique et de médecine, et fut admis, en 1818, comme collaborateur au grand *Dictionnaire des sciences médicales*. Élu membre de la Société médicale d'émulation, il y remplit pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire général.

Mais cette voie n'était pas la sienne : il la quitta et s'engagea dans une autre qui cadrait mieux avec son goût pour l'étude et le travail de cabinet, et où ses recherches devaient le conduire à des applications plus générales. Je veux parler de l'*hygiène publique* et de l'*économie politique*.

Toutefois, il lui arriva plus tard de reprendre un moment la vie de médecin praticien. C'était en 1832, au moment où le choléra, faisant sa première apparition à Paris, exerçait ses ravages avec une soudaineté et une violence qui ne se sont pas reproduites dans les épidémies suivantes de 1849 et 1854. — Villermé n'hésita pas à payer de sa personne et à se consacrer au service des cholériques indigents.

Il crut pouvoir se rendre encore utile d'une autre manière : il avait pris part, à l'Académie de médecine, dont il était membre depuis 1823, aux travaux et aux discussions dont le *choléra asiatique*, maladie nouvelle pour nous, avait été l'objet; comme membre de la *commission centrale de salubrité* établie le 20 août 1834 par arrêté des préfets de police et du département, il avait concouru à toutes les mesures sanitaires nécessitées par les circonstances.

Il publia alors, dans le *Cultivateur, journal des progrès agricoles*, une *Note sur les meilleurs moyens de se préserver du choléra-morbus, et sur les premiers secours à administrer contre cette maladie, en attendant l'arrivée du médecin*.

Mais, peu soucieux de livrer son nom à la publicité que tant d'autres recherchaient avidement dans ces temps désastreux, il se borna à en mettre l'initiale en tête de cette instruction, ayant soin toutefois de faire suivre cette initiale de ses titres de *membre de l'Académie royale de médecine et de la commission centrale de salubrité du département de la Seine*, afin de conserver aux préceptes qu'il donnait toute l'autorité qu'ils empruntaient à ces titres honorables.

Quand le fléau se fut éloigné, Villermé revint à ses travaux de prédilection, et les poursuivit jusqu'à son dernier jour; telle était la séduction qu'ils exerçaient sur son cœur et son esprit, que, pendant la dernière année de son existence, le travail

qu'il avait entrepris sur les *âges respectifs des époux dans le mariage*, et dont il avait commencé la publication, lui causait une préoccupation constante; il ne cessait de nous parler de son désir de l'achever avant de mourir, et de sa crainte, malheureusement réalisée, de ne pas en avoir le temps.

La liste des publications en hygiène, économie politique et statistique faites par Villermé, de 1818 à 1863, est très-étendue<sup>1</sup>. Les recherches qu'elles ont exigées, sont fort considérables, et le labeur nécessaire pour les utiliser n'est pas moindre; bien que, pour beaucoup d'entre elles, recherches et mise en œuvre se résument souvent en quelques lignes ou quelques chiffres.

Les principales publications de Villermé, pendant ces trente-cinq années, ont trait, en les indiquant à peu près par ordre chronologique, aux *Prisonniers, prisons et bagnes*; à la *Mortalité qui règne dans ces établissements*; à celle qui a lieu à *Paris et en France*; à l'*Influence des marais sur la vie*; à celle de la *Température sur la mortalité des enfants nouveau-nés*; à la *Durée trop longue du travail des enfants dans les manufactures*; à la *Durée moyenne des maladies aux différents âges*, et aux conséquences qu'on peut en déduire pour l'organisation des sociétés de secours mutuels; à la *Taille de l'homme en France*; à l'*Hygiène morale*; aux *Établissements de charité*; à la *Distribution par mois des conceptions et des naissances de l'homme*, considérée dans ses rapports avec les saisons, avec le retour périodique annuel des époques de travail et de repos, d'abondance et de rareté, et avec quelques institutions et coutumes sociales; à l'*Accroissement de la population*; à la *Santé et la mortalité des troupes*; aux *Secours à domicile*; à l'*Application des lois de la mortalité à la constitution des rentes viagères*; à l'*Application de la méthode statistique aux opérations de recrutement*; à la *Condition physique et morale des ouvriers en soie, laine et coton*; aux *Associations ouvrières*; aux *Cités ouvrières*; aux *Monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries*, etc.

Nous n'avons point à donner ici une analyse, et moins encore une appréciation de ces travaux importants qui, dans leur diversité, offrent cependant, comme caractère commun, d'avoir été inspirés par le sentiment de sympathique bienveillance dont notre excellent confrère était animé envers la famille humaine tout entière.

Disons seulement, d'une manière générale, que la plupart de ces études ont porté les fruits qu'en espérait l'auteur. Le *Mémoire sur la taille de l'homme en France* a été l'origine des *Recherches* de QUETELET sur la *taille moyenne de l'homme dans les villes et dans les campagnes, et sur l'âge où la croissance est complètement achevée*. Ce même mémoire et celui sur l'*Application de la statistique aux opérations de recrutement*, etc., ont suggéré quelques-unes des modifications introduites par la suite dans la loi du *Recrutement*. La publicité donnée par Villermé aux conséquences déplorables de la *durée trop longue du travail imposé aux enfants dans les manufactures*, n'a pas peu contribué à faire sentir la nécessité de la loi édictée ultérieurement sur la matière, etc.

Toutes les publications de notre savant et vénéré confrère étaient accueillies avec une confiance, je dirais presque aveugle, car on savait comment il procédait dans ses investigations. — Dès qu'il avait abordé un sujet d'étude, il s'y dévouait tout entier. Les matériaux dont il avait besoin, étaient recueillis par lui avec une rigueur scrupuleuse, et mis en œuvre avec une rare sagacité. Les conséquences qu'il croyait

---

<sup>1</sup> Nous la donnons à la fin de cette notice.

pouvoir tirer du rapprochement des faits, étaient déduites avec la plus sage réserve. — C'est en suivant cette méthode, qu'il a donné à ses travaux ce cachet d'exactitude qui leur a valu l'autorité dont ils jouissent.

Mais c'est surtout quand il s'agissait des *classes ouvrières*, sa clientèle de prédilection, que Villermé faisait appel à toutes les ressources de son esprit, à toutes les qualités de son cœur. Veilles et fatigues, rien ne lui coûtait pour arriver à bien connaître leur situation vraie, à mesurer l'étendue de leurs misères, à en sonder la profondeur, à découvrir les causes qui les faisaient naître ou les entretenaient, afin de parvenir à en tarir la source.

Je n'en veux citer qu'un exemple : L'Académie des sciences morales et politiques l'avait chargé, conjointement avec Benoiston de Châteauneuf, de faire, dans les départements de la France, des recherches d'économie politique et de statistique, dans le but de *constater, aussi exactement qu'il est possible, l'état physique et moral des classes ouvrières*. Voici le procédé d'enquête adopté par lui dans les contrées qu'il avait personnellement mission d'étudier : « J'ai, dit-il, suivi l'ouvrier depuis son atelier jusqu'à sa demeure. J'y suis entré avec lui, je l'ai étudié au sein de sa famille; j'ai assisté à ses repas. J'ai fait plus : je l'avais vu dans ses travaux et dans son ménage, j'ai voulu le voir dans ses plaisirs, l'observer dans les lieux de ses réunions. Là, écoutant ses conversations, m'y mêlant parfois, j'ai été, à son insu, le confident de ses joies et de ses plaintes, de ses regrets et de ses espérances, le témoin de ses vices et de ses vertus. »<sup>1</sup>

En procédant de cette manière, Villermé réussit à *interroger*, comme il le dit lui-même, *la misère sans l'humilier, à observer l'inconduite sans l'irriter*. Et, après deux ans de cette vie, qui n'était pas la sienne, et dont une longue habitude n'avait pas émoussé pour lui les aspérités, il revint riche d'une masse de documents d'une valeur inappréciable, et produisit ce livre qui suffirait à lui seul pour sauver son nom de l'oubli, ce livre qu'un critique aussi distingué par ses connaissances profondes que par ses sentiments élevés, a caractérisé en ces termes : « C'est non-seulement un travail statistique de longue étude, un de ces documents précieux qui se recommandent par la rigueur des chiffres. C'est encore une œuvre de haute moralité, empreinte d'un bout à l'autre d'un profond sentiment religieux qui cherche sa formule et l'appelle avec ferveur; c'est le produit de beaucoup de science et d'une vie irréprochable et simple, mises l'une et l'autre au service d'une noble cause. »<sup>2</sup>

Villermé était d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Sa démarche était franche, sa physionomie ouverte et respirant la bienveillance. Il avait l'œil vif, le regard pénétrant et spirituel, où perçait parfois une certaine pointe de malice.

Sa diction, un peu lente et pénible, n'empêchait pas qu'on ne l'entendît avec intérêt, tant ses paroles étaient empreintes de l'amour du bien et du vrai, dont son cœur était pénétré. — Le succès qu'obtint, en 1829, le cours qu'il fit à l'Athénée royal de Paris, sur *la population et les lois qui la régissent*, vient à l'appui de notre assertion.<sup>3</sup>

Aimant la science pour elle-même, il n'ambitionnait pas d'autre récompense de

1. *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, t. 1<sup>er</sup>, Introduction, p. vj.

2. *Annales d'hygiène*, etc., t. XXIV, p. 454, 1<sup>re</sup> série. (*Analyse de l'ouvrage de Villermé*, par Trélat.)

3. La première leçon de ce cours a été publiée dans le *Journal des cours publics de la ville de Paris*, imprimé chez Pihan-Delaforest.

ses labours, que la satisfaction d'avoir été utile, satisfaction tout intime et que ne venait pas stimuler et accroître la gratitude de ceux qui, appelés à profiter de ses veilles, recevaient le bienfait sans connaître, le plus souvent, quelle en était la source.

Modeste par caractère et par goût, il fuyait l'éclat et le bruit, et les distinctions qui lui ont été accordées, sont venues le trouver, guidées par la réputation que ses travaux lui avaient acquise.

C'est ainsi qu'il fut successivement nommé chevalier de l'ordre de la Réunion en 1814, de la Légion d'honneur en 1833, officier du même ordre en 1856, et chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare en 1847.

La plupart des sociétés savantes nationales et étrangères ont tenu à honneur d'inscrire son nom parmi ceux de leurs membres.

Appelé à faire partie du *Conseil de salubrité* en 1831, il en a partagé les travaux jusqu'en 1836, époque à laquelle il s'en est retiré par démission volontaire.

C'est de la même manière, et afin de se consacrer tout entier à ses autres travaux, qu'il s'est retiré, en 1856, du *Comité supérieur d'hygiène*, institué près du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, dont il avait été nommé membre lors de la création en 1848.

En 1832, Villermé fut nommé membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), et en 1849, il eut l'honneur d'être appelé à la présidence.

La savante compagnie lui a confié plusieurs missions importantes, qui témoignent de la haute estime que ses confrères avaient pour son caractère et son talent.

Villermé fut toute sa vie l'homme du devoir.

Convaincu par sa longue expérience, que le bonheur de chacun est intimement lié au bonheur de tous, et que travailler à celui-ci, c'est payer une dette qui nous est imposée par les conditions de notre propre nature, il mit tout l'élan de son cœur généreux et toutes les ressources de son intelligence peu commune au service de ses semblables, tout en concentrant ses affections intimes sur la famille et sur un petit nombre d'amis.

Obéissant à une impulsion naturelle, à une sorte de prédestination, il se fit le patron des malheureux, et plus spécialement des ouvriers; il se voua à l'étude des conditions de leur situation matérielle et de leur état moral, et à la recherche des moyens propres à les améliorer; il voulut devenir leur conseiller et leur précepteur. Mais, trop sincèrement leur ami pour être leur flatteur, s'il savait défendre leurs droits, il savait aussi reconnaître leurs torts, et, dans l'occasion, il n'hésitait pas à leur adresser de sévères remontrances, persuadé qu'il était, d'après sa parfaite connaissance du cœur humain, que la première et peut-être la plus difficile réforme à opérer dans les conditions de notre existence sociale, est celle qui porte sur nos propres défauts.

La médecine et l'économie politique ont de grandes obligations à Villermé pour l'application judicieuse que, l'un des premiers, il a faite de la statistique aux sciences médicales. Il a montré par ses études, qu'on peut proposer comme des modèles, que les chiffres ont, aussi bien que les paroles, leur éloquence et leur philosophie, et qu'en les groupant avec intelligence et bonne foi, on les fait servir à mettre en lumière une foule de faits inconnus, à rectifier beaucoup d'opinions erronées, à poser enfin des principes dont s'inspireront les législateurs chargés de la confection des lois qui intéressent l'avenir des sociétés.

A ces différents titres, Villermé s'est rendu digne de l'estime et de la reconnaissance de ses contemporains, et il a mérité que son nom fût inscrit parmi ceux des savants qui font le plus d'honneur à l'humanité.

On doit à Villermé les publications suivantes :

Des fausses membranes (Thèse inaugurale. Paris, 22 août 1814, in-4°, n° 102).

Quelques recherches sur la membrane interne des fistules. In-8°.

Quelques considérations sur la santé des forçats et des galériens (*Journal général de médecine française et étrangère*, cahier de septembre 1819).

Des prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être, par rapport à l'hygiène,

Rapport sur un ouvrage intitulé : *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*. 1 vol. in-8°, 1820, 1 vol. in-8° et planches.

*tement de la Seine*. 1 vol. in-8°, 1821, publié par ordre de M. de Chabrol; et *Considérations sur la mortalité dans la même ville* (*Bulletin de la Société médicale d'émulation*, janvier 1822).

Rapport fait à l'Académie de médecine sur une série de tableaux relatifs au mouvement de la population dans les douze arrondissements municipaux de la ville de Paris, pendant les années 1817 à 1824 (*Archives générales de médecine*, 1823, t. III, p. 468). (Extrait.)

Sur la mortalité comparative dans la classe indigente et dans la classe aisée (*Archives générales de médecine*, 1824, 1<sup>re</sup> série, t. VI, p. 138).

Considérations sur les naissances et la mortalité dans la ville de Paris (*Arch. gén. de médecine*, 1824, 1<sup>re</sup> série, t. IV, p. 315).

Tableau comparatif pour chacun des départements de la France continentale, des résultats statistiques relatifs à leur population, à la superficie et à la richesse de leur territoire agricole, à la richesse mobilière de leurs habitants, et aux principaux moyens naturels et artificiels qui y sont établis pour la facilité des communications (travail fait en communauté avec M. Villot) (*Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, de Férussac, janvier 1826, VI<sup>e</sup> section).

Mémoire sur la mortalité en France dans la classe aisée et dans la classe indigente (*Mémoires de l'Académie de médecine*, 1828, t. I, p. 51 à 98. Section de médecine).

De la distribution par mois des conceptions et des naissances de l'homme, considérées dans leur rapport avec les saisons, les climats. Mémoire présenté à l'Académie des sciences en 1829 (rapport de Frédér. Cuvier, dans *Arch. gén.*, 1829, t. XX, p. 456).

Mémoire sur la mortalité dans les prisons (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829, t. I, p. 1).

Mémoire sur la taille de l'homme en France (*Ann. d'hyg.*, 1829, t. I, p. 351).

Tableau relatif aux vaccinations pratiquées en France et aux petites véroles (*Ibid.*, p. 400-401).

Sur la durée moyenne des maladies aux différents âges, et sur l'application de la loi de cette durée et de la loi de la mortalité à l'organisation des sociétés de secours mutuels (*Ann. d'hyg.*, 1829, t. II, p. 240).

Essai d'arithmétique politique et d'économie publique de Balbi (*Analyse raisonnée, Ann. d'hyg.*, 1829, t. II, p. 232).

Le D<sup>r</sup> ALPH. GUÉRARD.

(La fin au prochain numéro.)